

- « Retire-toi, coquin ! va pourrir loin d'ici ;
 « Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
 « Coquin ! (ce me dit-il, d'une arrogance extrême)
 « Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même !
 « Ici, tous sont égaux ; je ne te dois plus rien :
 « Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien. »

(P. Patrix, écrivain mort en 1672.)

Si la citation est en vers dans un ouvrage en prose, les guillemets sont superflus ; la manière de l'écrire la distingue suffisamment. Si la citation est courte, l'écriture à la main la souligne, et l'impression la rend en lettres italiques.

ARTICLE VIII.

DE L'ALINÉA.

Écrire *alinéa* ou *à la ligne*, c'est abandonner la ligne où l'on vient de terminer une phrase, quoique cette ligne ne soit pas remplie, et commencer la phrase qui suit, au commencement de la ligne suivante, laquelle, pour devenir plus sensible, rentre un peu en dedans, comme on le voit au mot *Écrire*, qui commence cette définition, et à tous les alinéa de cette grammaire.

On doit employer ce signe de distinction pour différencier, par exemple, les diverses preuves d'une même vérité, les diverses considérations que l'on peut faire sur un même fait, sur un même projet, les différentes affaires dont on parle dans une lettre, dans un mémoire ; en un mot, toutes les fois que l'on passe d'un point de vue dont l'exposition a eu une certaine étendue, à un autre point de vue qui permet de prendre un repos plus considérable que celui du point.

(Beauzée, *Encycl. in-folio*, au mot *prononciation*.)

CHAPITRE XII.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE

ET DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

ARTICLE PREMIER.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

La construction grammaticale est, en général, l'arrangement des mots dans le discours, tel qu'il est fixé dans chaque langue par un usage long et constant. Toute construction est donc bonne, toutes les fois qu'elle est conforme aux règles établies par cet usage ; et elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle s'en écarte. Or cet usage peut être fondé, ou sur le caractère et la nature des hommes qui parlent une même langue, ou sur la nature de la langue qui est parlée. Dans le premier cas il y a dans chaque langue une construction qui doit lui être commune avec toutes les autres langues, puisque les hommes, ayant partout le même fond d'idées et de sentiments, avec les mêmes organes, ont dû nécessairement adopter la manière la plus prompte et la plus sûre de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature, qui a, en tous lieux, une marche constante. Mais, dans le second cas, chaque langue a une construction qui lui est propre, et qui tire son origine de l'influence du climat sur les organes, et par conséquent sur les opérations de l'esprit. Ces deux constructions se mêlent et se combinent ensemble. De cette combinaison résulte un tout plus ou moins puisé dans la nature, et ce tout est ce qui constitue le génie de la langue : le génie d'une langue n'est donc que l'habitude que l'esprit a contractée de transmettre ou de recevoir les idées dans un tel ordre plutôt que dans un autre.

Par construction grammaticale nous entendons, dans la langue française, l'ordre que le génie de cette langue veut qu'on donne dans le discours aux neuf espèces de mots que nous avons distinguées : or, cet ordre, qu'il est si essentiel de connaître pour s'exprimer

avec clarté et avec justesse, n'est pas toujours aisé à saisir, parce que le génie de notre langue diffère en deux points principaux de celui des langues anciennes.

La première cause de différence vient de ce que les substantifs régis n'y ayant point de caractère extérieur qui les distingue des substantifs régissants, il n'est possible de les reconnaître que par la place qu'ils occupent dans le discours ; au lieu que dans les langues anciennes, dans le latin, par exemple, les régissants et les régis sont si bien distingués les uns des autres, par la seule inflexion caractéristique des cas, qu'il est indifférent qu'ils aient telle ou telle place. D'où il suit que, dans la langue française, il y a, relativement à ces mots, un ordre fixe de construction dont on ne peut s'écarter sans s'exposer à n'être pas entendu, parce que cette construction est la seule qui ôte toute équivoque, en présentant les idées à l'esprit de celui qui écoute, dans l'ordre selon lequel elles sont conçues dans l'esprit de celui qui parle, ou selon lequel il veut les présenter.

De là ce principe fondamental, que de deux substantifs dont l'un est *régissant*, et l'autre *regi*, c'est le *régissant* qui marche ordinairement avant le *regi*; principe dont l'application est facile pour tous les mots régissants et régis.

La seconde cause de différence vient de cette multitude d'auxiliaires et d'autres petits mots dont la langue française est hérissée, mais dont elle ne peut se passer, afin d'exprimer les divers rapports que les Latins marquaient par la différence des inflexions dans leurs mots.

L'auxiliaire *avoir* pour l'actif; l'auxiliaire *être* pour le passif; souvent la réunion de ces deux auxiliaires; le *que* conjonctif; les pronoms personnels *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles*, etc., sont autant de sources de confusion, d'embarras et de difficultés.

De là, pour ne pas déchirer l'oreille par des sons désagréables, on est souvent forcé de préférer l'actif au passif, l'infinitif aux autres modes; de changer, selon les phrases, la place des pronoms personnels; de mettre le verbe entre les deux mots négatifs, de ne faire contraster les idées opposées qu'en masse, etc. Cette contrainte entraîne un ordre différent dans la suite et l'enchaînement des mots, et par conséquent les constructions variées, mais toutes propres à la langue française.

La construction est irrévocablement fixée pour les phrases *expositives, interrogatives* ou *impératives*. (Lévizac, pages 240 et suiv., t. II.)

La phrase expositive est celle qui décrit simplement, soit en narrant, soit en faisant une hypothèse, soit en tirant une conséquence : « Si l'équité régnait dans le cœur de tous les hommes; si « la vérité et la vertu leur étaient plus chères que les plaisirs, la « fortune et les honneurs, ils seraient heureux. » — « Puisqu'il y « a des crimes impunis et des vertus sans récompense dans ce « monde, il faut qu'il y ait une autre vie où chacun reçoive se- « lon ses œuvres. »

La phrase interrogative est celle qui a un tour d'enquête, qu'elle peut prendre par manière de question, de doute, ou d'avis, comme on voit dans ces exemples : « Sommes-nous plus heureux dans « l'élévation que dans la médiocrité? » — « Se voit-on des mêmes yeux « que l'on regarde les autres? »

La phrase impérative est celle qui commande, qui exhorte, ou qui supplie :

« Peuples, obéissez à vos rois. » — « Rois, daignez prêter l'oreille « à la voix des malheureux. » (Girard, page 116, t. I, de sa Grammaire.)

Il ne s'agit pas dans ce que nous allons dire de l'accord des mots entre eux ; nous en avons fixé les règles en traitant de chaque espèce de mots.

Nous allons seulement parler de la manière dont ils doivent figurer dans le discours, et de la place qu'ils doivent respectivement y occuper.

PREMIÈRE RÈGLE. — Dans la phrase expositive le sujet marche ordinairement avant le verbe, et celui-ci précède à son tour le régime direct et le régime indirect, lorsqu'ils sont énoncés par des expressions formelles, et non simplement désignés par des pronoms personnels ou relatifs. Ainsi l'on dit : « Le sage trouve son bonheur « dans le témoignage d'une bonne conscience. »

On ne saurait changer cet ordre sans renverser entièrement le sens.

Cette règle s'observe également dans la phrase impérative, qui n'admet de sujet qu'en troisième personne. On dirait donc : « Que « tout soit soumis à la volonté divine. »

Elle a lieu aussi dans la phrase interrogative seulement, lorsque le sujet est énoncé par le pronom *qui*, ou par un mot accompagné du pronom *quel*, comme dans les deux phrases suivantes : « Qui « peut se flatter d'être sans prévention? » — « Quelle raison « triomphe du préjugé? »

Mais lorsque le sujet est énoncé par un autre pronom que *qui* ou *quel*, alors il ne se place qu'après le verbe. Si néanmoins ce verbe était à un temps composé, et que le sujet fût énoncé par un pronom personnel, ou par le pronom *on*, il se mettrait entre l'auxiliaire et le participe. Exemples : « A quoi sert-il sans protection ? » (On parle du mérite.) — « Avez-vous pénétré dans le secret du « cabinet ? » — « A-t-on suivi les maximes d'équité dans tous les « jugements ? »

DEUXIÈME RÈGLE. — Le sujet des petites phrases faites en formules de citation, et placées comme phrases incidentes pour appuyer ce que l'on dit, doit nécessairement marcher après son verbe, ou du moins se placer entre l'auxiliaire et le participe, quand il est énoncé par un pronom personnel, ou par l'indéfini *on*. En voici la preuve : « Enfin, *disait ce bon roi*, je ne me croirai heureux « qu'autant que j'aurai fait le bonheur de mon peuple. » — « Son- « gez donc, *lui a-t-on dit*, combien vous serez aimé. »

TROISIÈME RÈGLE. — Il y a dans la phrase expositive une autre occasion où le sujet peut se placer après le verbe, et quelquefois avec plus de grâce que devant. C'est lorsque le sens exclut tout régime direct, que du moins il n'est énoncé que par un de ces pronoms, *se*, *que*, *le*, ou par le pronom indéfini *tel*; comme dans ces exemples : « Ce *que* pense le philosophe n'est pas toujours ce que « dicte la raison. » — « C'est ainsi *que* le voulut la Providence. » — « *Tel* parut à nos yeux l'éclat de sa beauté. » — « *Tel* est son grand cœur. »

Le sujet pourrait encore être placé après le verbe, s'il y avait à la tête de la phrase quelque mot qui, selon l'usage, favorisât cette sorte d'inversion; on ne dirait pas bien : *Obeït-il* pour il *obéït*; mais on dirait fort bien : « *aussi* *obéït-il* sur-le-champ. »

QUATRIÈME RÈGLE. — Le verbe ne marche jamais à la tête de la phrase expositive; mais il s'y trouve assez ordinairement dans la phrase interrogative et impérative : « *Gagne-t-on* le ciel en tour- « mentant les hommes ? » — « *Règle* ta propre conduite avant de « censurer celle des autres. »

CINQUIÈME RÈGLE. — Lorsque le régime direct et le régime indirect sont énoncés par des pronoms personnels non accompagnés de prépositions, ou par des relatifs autres que *qui*, *que*, ils se placent entre le sujet et le verbe : « Les passions *nous* tourmentent plus qu'elles « ne nous satisfont. » — « L'Évangile *nous* ordonne de faire l'au-

« *même* aux pauvres. » — « Quand on n'a point la force de *se* corri- « ger de ses défauts, on doit du moins avoir l'attention de *les* « cacher, afin d'en garantir ceux à qui l'on doit servir d'exemple. »

Quand un de ces pronoms exprime le régime direct, et l'autre le régime indirect, *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* paraissent toujours les premiers; ensuite *le*, *la*, *les*. Après ceux-là *lui* et *leur*; enfin *y* et *en* se présentent les derniers et près du verbe : « Prêtez-moi votre livre, « je *vous* le remettrai demain; si vous *me* le refusez, je saurai *m'en* « passer. » — « Aurez-vous le courage de *leur* dire ? » — « Il n'a pas « voulu *vous y* mener. »

On suit cette règle dans la phrase impérative, pour la troisième personne, et même pour la seconde et la première, si le tour est négatif. « Qu'on *me* le pardonne, j'ai cru bien faire. » — « Ne *lui* en « épargnez pas la peine. »

Tout change si le tour est affirmatif, dans le commandement fait en seconde et en première personne. Les membres énoncés par ces pronoms vont alors se placer immédiatement après le verbe; de façon que *le*, *la*, *les* prennent la première place, et, faisant reculer les autres, le pronom *en*, qui était près du verbe, s'en trouve le plus éloigné : « Renvoyez-*le-moi* demain. » — « Présentez-*les-leur* de « bonne grâce. » — « Punissez-*les-en* rigoureusement. » — « Appro- « chons-*nous-en* avec respect. »

SIXIÈME RÈGLE. — Le régime direct énoncé par le pronom *tout*, ou par le substantif *rien*, se place après le verbe, quand celui-ci est énoncé par un temps simple; on dit : « *Il* *soumet* *TOUT*. »

Mais quand le verbe est à un temps composé, ce régime direct se met entre les deux; ainsi l'on dit : « Il a *tout* soumis, il n'a *rien* « dit. »

SEPTIÈME RÈGLE. — Le circonstanciel énoncé par l'adverbe *se* place, pour l'ordinaire, immédiatement après le verbe dans la phrase expositive; mais il se met presque toujours entre l'auxiliaire et le participe, quand le verbe est à un temps composé; on dira : « Par- « donnons aux autres, comme si nous faisons souvent des fautes, « et abstenons-nous du mal, comme si nous n'avions *jamais* par- « donné à personne. » — « Il a grand soin de parer sa personne, mais « il ne s'occupe *aucunement* d'orner son esprit. »

Cette règle n'est pas si générale qu'elle ne souffre exception pour certaines conjonctions qui, venant à la suite du verbe, ne peuvent absolument s'en éloigner, et même pour d'autres circonstanciels de

temps et d'habitude, qui, quoiqu'ils soient énoncés par plusieurs mots, précèdent néanmoins ceux qui expriment la manière : « Vous « vous rendez *donc* promptement où les plaisirs vous attendent. » — « Il mange et boit *pour l'ordinaire* copieusement, et dort une « heure *après* très profondément. »

Quand le circonstanciel est exprimé par plusieurs mots, c'est à la netteté du sens de régler sa place. Ainsi dans cette phrase : « *Avec toute son adresse*, il a fait un pas de clerc; » le circonstanciel, *avec toute son adresse*, ne saurait être ailleurs qu'à la tête; car, au milieu ou à la fin de la phrase, il rendrait le sens louche, en ce que la préposition *avec* semblerait indiquer le moyen ou l'instrument avec lequel le pas de clerc a été fait, au lieu que dans ce circonstanciel, cette préposition tient lieu de *malgré*.

Lorsque la netteté du sens n'en souffre pas, ce n'est plus à la Grammaire, mais au goût de l'écrivain de décider s'il doit placer le circonstanciel composé au commencement, au milieu, ou à la fin de la phrase; on peut donc également dire : « *En peu de temps* il a fait « une grande fortune. » — « Il a fait *en peu de temps* une grande « fortune. » — « Il a fait une grande fortune *en peu de temps*. »

Remarquons seulement que les circonstanciels se placent rarement entre l'auxiliaire et le participe, du moins en prose. Ainsi l'on dit communément : « Il s'est démasqué *trop tôt*, » et rarement : « Il s'est « *trop tôt* démasqué. »

Dans la forme interrogative, le circonstanciel énoncé par un ad- verbe ne se met qu'après le sujet composé, et avant ou après le par- ticipe : « Aimera-t-elle *constamment*? » — « Nos amis arriveront-ils « *aujourd'hui*? » — « Avez-vous *beaucoup* gagné? » — « Avez-vous « gagné *beaucoup*? »

Dans la forme impérative, il est renvoyé après tous les pronoms personnels ou relatifs, qui, n'étant pas accompagnés d'une préposi- tion, suivent le verbe, pour faire la fonction de régime direct ou de régime indirect : « Répondez-lui *hardiment*. » — « Offrons-la-lui « *galamment*. »

Quelquefois dans les phrases impératives où deux régimes (l'un direct et l'autre indirect) sont employés, l'adverbe peut être placé entre ces deux régimes; c'est alors la netteté du sens ou l'harmonie qui doit en déterminer la place : « Faites-lui *respectueusement* vos « observations. » — « Adressez-vous *immédiatement* à lui. » — « Sa « terifiez-leur *plutôt* celle-ci. »

HUITIÈME RÈGLE. — La place du conjonctif, énoncé par de simples conjonctions, dépend de la nature de ces conjonctions; les unes se mettent à la tête de la phrase, comme : *mais, car, ainsi*; les autres se mettent avec d'autres mots, comme : *donc, pourtant*; et quelques unes n'ont point de place déterminée; tels sont : *cependant, néan- moins*. Mais nous ne croyons pas nécessaire d'en parler ici, attendu qu'au chapitre des conjonctions, tout ce qui les regarde est développé de manière à ne laisser rien à désirer.

Quant au conjonctif énoncé par des expressions composées de plusieurs mots, il occupe le premier rang dans les phrases qu'il lie : « Il a voulu vivre comme les opulents, *de sorte que* d'aisé il est de- « venu pauvre. » — « Elle sait se rendre aimable, *au point qu'elle* fait « oublier la laideur de son visage. » — « Nous sommes souvent trom- « pés par les apparences, *c'est-à-dire* qu'il ne faut pas juger des gens « sur la mine. » (GIRARD, *Vrais principes de la langue française*, page 134 et suiv., t. I.)

Voilà tout ce qu'on peut dire sur la construction grammaticale des membres de la phrase dans la forme expositive, interrogative et im- pérative; mais l'ordre successif des rapports des mots n'est pas tou- jours exactement suivi dans l'exécution de la parole : la vivacité de l'imagination, l'empressement à faire connaître ce qu'on pense, le concours des idées accessoires, l'harmonie, le nombre, le rythme, etc., font souvent que l'on supprime des mots dont on se contente d'é- noncer les corrélatifs. On interrompt l'ordre de l'analyse, on donne aux mots une place qui, au premier aspect, ne paraît pas être celle qu'on aurait dû leur donner. Cependant celui qui lit ou qui écoute ne laisse pas d'entendre le sens de ce qu'il lit ou écoute, parce que l'esprit rectifie l'irrégularité de l'énonciation, et place dans l'ordre de l'analyse les divers sens particuliers, et même le sens des mots qui ne sont pas exprimés.

C'est en ces occasions que l'analogie est d'un grand usage, et ce n'est que par l'analogie, par imitation, et allant du connu à l'inconnu, que nous pouvons concevoir ce qu'on nous dit. Si cette analogie nous manquait, que pourrions-nous comprendre dans ce que nous enten- dons dire? Ce serait pour nous un langage inconnu et inintelligible. La connaissance et la pratique de cette analogie ne s'acquièrent que par imitation, et par l'habitude, qui commence dès les premières années de notre vie.

Les façons de parler, dont l'analogie est, pour ainsi dire, l'inter-

prête, sont des phrases de la construction figurée; et cette construction est celle où l'ordre et le procédé de l'analyse énonciative ne sont pas suivis, quoiqu'ils doivent toujours être aperçus, rectifiés ou suppléés.

ARTICLE II.

DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

La construction figurée est ainsi appelée, parce qu'en effet elle prend une figure, une forme qui n'est pas celle de la construction grammaticale; à la vérité, elle est autorisée par l'usage, mais elle n'est pas conforme à la manière de parler la plus régulière, c'est-à-dire, à la construction directe et grammaticale dont il vient d'être question. Lors donc que l'ordre fixé par cette construction est altéré, on dit que la construction est figurée, ou mieux encore, indirecte ou irrégulière. Or, elle peut être irrégulière, ou par ellipse ou par pléonasmisme, ou par syllepse, ou par inversion; c'est ce qu'on appelle les quatre figures de mots. (DUMARSAIS, *Encycl. méth.*; et *Lévizac*, page 251, t. II.)

§ I.

DE L'ELLIPSE.

L'ellipse est une figure de construction qui consiste à supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision, sans rien ôter à la clarté. (LA HARPE, *Cours de littérature.*)

Cette figure doit son introduction dans les langues au désir qu'ont naturellement les hommes d'abrèger le discours. En effet, elle le rend plus vif et plus concis, et lui donne, par ces qualités, un plus grand degré d'intérêt et de grâce. Mais pour qu'une ellipse soit bonne, il faut, comme nous venons de le dire, que l'esprit puisse suppléer aisément la valeur des mots qu'on a jugé à propos d'omettre, il faut qu'elle soit autorisée par l'usage; cet arbitre souverain en matière de langage ne la permet pas toujours en prose, où parfois elle a quelque chose de trop brusque et par conséquent de désagréable.

(Dumarsais et Lévizac.)

L'ellipse est fréquente dans notre langue, comme dans toutes les autres; cependant elle y est bien moins ordinaire qu'elle ne l'est dans les langues qui ont des cas, parce que dans celles-ci le rapport du mot exprimé avec le mot sous-entendu est indiqué par une terminaison relative; au lieu qu'en français, et dans les langues

dont les mots gardent toujours leur terminaison absolue, il n'y a que l'ordre, ou observé, ou facilement aperçu, et rétabli par l'esprit, qui puisse faire entendre le sens des mots énoncés. (Dumarsais.)

L'emploi de l'ellipse exige donc, dans la langue française, beaucoup de réserve et de précaution, pour que le style ne soit pas obscur. Néanmoins elle est très fréquemment employée, et tous nos bons écrivains en sont remplis. En voici quelques exemples: « Celui qui rend un service doit l'oublier; celui qui le reçoit, s'en souvenir. » (Pensée de Démosthènes.) — « Apprenons de nos malheurs à jouir des moindres biens; de nos fautes, à n'en plus commettre; de nos ennemis, à réformer notre conduite; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons. » (M. DE LINGRÉE.) — « L'opulence est dans les mœurs et non dans les richesses. » (MONTESQUIEU, *Grand. et décad. des Romains*, chap. X.) — « Notre mérite nous attire la louange des honnêtes gens; et notre étoile, celle du public. » (LA ROCHEFOUCAULD, Max. 165.) — « Le vieillard est riche de ce qu'il possède, et le jeune homme, de ce qu'il espère. » (SADI, fable orientale.) — « Le brave ne se connaît que dans la guerre, le sage, que dans la colère; l'ami, dans le besoin. » (Sentence persane.)

Toutes ces ellipses sont telles que celui qui lit, ou qui écoute, entend si aisément le sens qu'il ne s'aperçoit pas seulement qu'il y ait des mots supprimés dans ce qu'il lit ou dans ce qu'on lui dit; mais quoique ces ellipses soient bonnes, quoiqu'elles soient reçues par l'usage, il est certain qu'elles n'ont pas ce genre de beauté dont on trouve plus d'un exemple dans nos grands poètes.

Lorsque Corneille fait dire à Nérine, confidente de Médée, dans la tragédie de ce nom :

Contre tant d'ennemis, que vous reste-t-il?

et que Médée répond :

Moi....

Moi, dis-je, et c'est assez;

ce moi, qui est pour *je me reste*, est sublime, et dit plus qu'un long discours.

Lorsque, dans une autre tragédie de Corneille, Prusias dit à Nicomède (act. IV, sc. 3) : *Et que dois-je être? Roi*, réplique Nicomède; ce seul mot dit tout. Voilà du sublime, et du vrai sublime, qui n'aurait pas lieu sans l'expression elliptique. (LÉVIZAC, p. 259, t. II.)

Quant aux ellipses qui ont besoin d'un commentaire pour être entendues, l'usage les rejette; et par exemple, si, dans une propo-

sition, le verbe est au singulier, il faut que chacun des sujets soit au singulier comme lui; car alors, au lieu de les embrasser tous, il répond à chacun en particulier, comme s'il était répété: et s'il y en a quelqu'un qui soit au pluriel, entre le verbe et celui-là, il n'y a plus concordance, l'ellipse est irrégulière. Ainsi lorsque Racine a dit :

..... Les rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père.

(*Athalie*, acte V, sc. dern.)

Voltaire :

Vous régnéz, Londre est libre, et vos lois florissantes.

(*La Henriade*, chant II.)

Et Racine : (*Andromaque*, act. IV, sc. 5.)

Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?

Ces écrivains se sont donné une licence que leur nom peut à peine faire pardonner.

(Marmontel, page 348.)

— Cette dernière ellipse a toujours été admirée comme l'expression rapide et énergique d'un mouvement passionné. Ce n'est pas le nom de Racine, c'est le juste sentiment des beautés littéraires qui doit la faire admettre. Malheur à la Grammaire si elle condamnait de pareilles hardiesses ! Mais elle peut faire observer que l'heureux emploi de ces figures est un secret du génie. Quant à la première ellipse, elle donne à la phrase plus de vivacité sans nuire à la clarté du style. Nous ne croyons pas qu'elle soit condamnable quand on en fait un bon usage, car alors il est toujours facile de suppléer le verbe. N'allons donc pas par un vain scrupule nous priver d'une tournure vive et élégante. A. L.

Une licence plus grande encore dans l'ellipse, c'est de supposer la répétition du verbe, lorsque le temps est changé :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, *musulmane* en ces lieux.

(Voltaire, *Zaïre*, acte I, sc. 1.)

Car le verbe sous-entendu avant *musulmane* est *je suis*, et non pas *j'eusse été*. (Même autorité.)

Un autre défaut dans l'ellipse, c'est la différence du passif à l'actif; comme si l'on dit : EN AIMANT *on veut* L'ÊTRE. — J'AIMAIS, *je me flattais* de L'ÊTRE.

Qui ne sait point *aimer* n'est pas digne de l'être.

On se permettait cette ellipse du temps de Vaugelas, et récemment encore quelques bons écrivains se la sont permise : « On ne trompe pas long-temps les hommes sur leurs intérêts, et ils ne haïssent rien tant que de L'ÊTRE. » (VAUVENARG.) — Mais, quoique

cela s'entende, l'expression ne répond pas au sens; elle présente un faux régime.

(Th. Corneille, sur la 27^e Remarque de Vaugelas. — Dumarsais, page 92, tome I. — Beauzée, *Encycl. méth.*, au mot *répétition*.)

— Cette locution n'est pas précisément une ellipse, puisque le participe exigé par le sens de la phrase se trouve remplacé par le pronom *le*. On ne peut donc voir là qu'un emploi vicieux du pronom, et non une ellipse défectueuse. Cette tournure, du reste, semble avoir pour elle l'autorité de l'usage; c'est une sorte de gallicisme qui ne présente aucune obscurité; et quoique blâmée par les Grammairiens, elle se perpétue et se propage parce qu'elle est bien plus vive que l'expression régulière. Après un temps composé, la difficulté devient encore moins marquée : « Ils les *auraient méprisés* autant qu'ils méritent de l'être. » (Voltaire.) A. L.

Cependant l'ellipse semble bonne à Marmontel, lorsqu'entre deux adjectifs de divers genres, tous deux au même nombre, la désinence est semblable pour tous les deux. Comme lorsqu'un homme dit à une femme : « Vous êtes sensible, je le suis plus que vous. » — « Vous avez été malade, et moi je le suis. » — « Vous êtes jeune, et je ne le suis pas. »

Vaugelas (433^e Rem.) et Th. Corneille (sur cette Rem.) ne désapprouvaient pas absolument qu'une femme dit : « Je suis plus grande que mon frère; » et un homme : « Je suis plus grand que ma sœur; » mais ils sont d'avis que l'on doit éviter ce tour de phrase.

L'Académie, consultée à cet égard, a pensé que ces locutions sont fort bonnes, parce que l'adjectif, pour ne regarder qu'un des deux sexes, ne laisse pas de convenir à l'autre par la sous-entente, qui tacitement le fait du genre qu'il faut. En effet, la conjonction *que* suppose une proposition après elle. C'est comme si l'on disait : « Je suis plus grande que mon frère n'est grand. »

Andry de Boisregard (pag. 238 de ses *Réflexions sur la langue française*), Chapelain (sur la remarque de Vaugelas), Wailly (p. 151 de sa *Grammaire*) et Lévizac (p. 263) se sont rangés à l'avis de l'Académie, et l'usage l'a confirmé. En effet Saint-Evremond a dit : « L'âme des femmes coquettes n'est pas moins *fardée* que leur visage. » — Madame de Maintenon : « Je suis aussi *lasse* du monde que les gens de la cour le sont de moi. » — La Bruyère : « La faiblesse est plus *opposée* à la vertu que le vice. »

Lorsque dans une proposition l'un des deux membres est affirmatif, et l'autre négatif, on doit répéter le verbe, et ce serait, d'après l'avis de Beauzée (*Encycl. méth.*, au mot *répétition*) et de Dumarsais (p. 217, t. 1^{er}), une incorrection, une ellipse irrégulière, que de s'en dispenser.

Lors donc que Corneille a dit (dans *le Cid*, act. III, sc. 6) :

L'amour n'est qu'un plaisir, et l'honneur un devoir.

il a fait ce que l'on appelle une ellipse irrégulière, et il eût évité cette incorrection s'il eût dit :

L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir.

(L'Académie, *Sentim. sur le Cid*.)

Les Grammairiens que nous venons de citer sont d'avis d'appliquer cette règle aux propositions liées par la conjonction *mais*, et dont l'un des deux membres est affirmatif et l'autre négatif. Suivant eux, c'est une faute que de dire : « Notre réputation ne dépend pas « du caprice des hommes, mais des actions louables que nous « faisons. »

M. Lemare pense au contraire que *mais*, servant à marquer une idée d'opposition ou de restriction, annonce assez par lui-même dans quel sens (affirmatif ou négatif) est pris le second membre de la phrase; dès lors il croit que la répétition du verbe, absolument inutile, serait fastidieuse et ne servirait qu'à entraver la marche du style. En effet, elle est contraire à l'usage des meilleurs écrivains, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les exemples suivants : « L'harmonie ne frappe pas simplement l'oreille, mais l'esprit. » (BOULEAU, *Traité du Sublime*.) — « Les richesses engendrent le faste et « la mollesse, qui ne sont point des enfants bâtards, mais leurs vraies « et légitimes productions. » (Le même, *Traité du Sublime*, ch. 35.) — « Le flambeau de la critique ne doit pas brûler, mais éclairer. » (FAVART.) — « Il n'est pas dans l'esprit humain de se mettre « à la place des gens qui sont plus heureux, mais seulement de ceux « qui sont plus à plaindre. » (J.-J. ROUSSEAU, *Emile*.) — « Curius, « à qui les Samnites offraient de l'or, répondit que son plaisir « n'était pas d'en avoir, mais de commander à ceux qui en « avaient. » (BOSSUET, *Hist. univ.*, III^e part.) — « Quand on a besoin des hommes, il faut bien s'ajuster à eux; et puisqu'on ne « saurait les gagner que par les louanges, ce n'est pas la faute de « ceux qui flattent, mais de ceux qui veulent être flattés. » (MOLIÈRE, *l'Avare*, act. I, sc. 1.) — « Ce ne sont pas les places qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les places. » (Mot d'Agésilas.)

Enfin, comme le fait observer Marmontel (*Grammaire*, p. 358), dans la langue usuelle, le besoin que l'on a communément de dire vite a introduit infiniment plus de ces abréviations que dans la

langue soigneusement écrite; c'est pour cela que le style familier en admet, dans toutes les langues, beaucoup plus que le style noble. Combien y a-t-il moins de tours elliptiques dans Racine et dans Fénelon que dans Molière, La Fontaine et M^{me} de Sévigné!

Mais en revanche la langue noble, surtout la langue poétique, a bien d'autres licences et d'autres hardiesses. Racine, le modèle dans l'art d'écrire la tragédie, Racine, le plus pur, le plus élégant de nos poètes, s'est permis souvent ce qu'on ne passerait à aucun écrivain de nos jours.

— On passera toujours à un écrivain les hardiesses fondées sur le bon sens et avouées par la saine raison. Tel est l'avantage de Racine. A. L.

Ainsi, au défaut de l'usage, l'analogie l'a autorisé à dire : « l'effroi de ses armes, » comme on dit : « la terreur de son nom. » Il a pu dire : « Il prend l'humble sous sa défense, » comme on dit : « sous sa garde, sous sa protection, » puisque l'un comme les deux autres présentent l'image d'un bouclier. Il a pu dire : « persécuter le père sur le fils, » comme on dirait : « se venger du père sur le fils, » puisque l'action est oppressive, et que *sur* la peint mieux que *dans*. Il a pu dire : « Mon âme inquiétée d'une crainte; » et, dans le même sens :

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée.

(*Andromaque*, acte I, sc. 11.)

puisque cette expression *inquiétée* a plus d'énergie qu'*inquiète*; elle signifie *troublée, agitée*, ce qu'*inquiète* ne dirait pas; car on ne dit pas *inquiète* en faveur de quelqu'un. — Enfin il a été permis à Racine de dire : *En votre main*, au lieu de, *en vos mains*.

.... Savez-vous si demain

Sa liberté, ses jours seront en votre main ?

(*Bajazet*, acte I, sc. 7.)

et *en ma main*, au lieu de, *en mes mains* :

J'en dois compte, madame, à l'empire romain,

Qui croit voir son salut ou sa perte en ma main.

(*Britannicus*, acte I, sc. 2.)

parce qu'en image, et familièrement parlant, dans *ma main* est plus vif, plus fort que *dans mes mains* : « Je tiens cette affaire dans ma main. » — « Je tiens sa fortune dans ma main. »

Il y a encore, ajoute Marmontel, une foule de locutions elliptiques, dont la plupart ne sont susceptibles d'aucune construction analy-